

**POLITIQUE DE LA
RENOMMÉE SPORTIVE
À MEMRAMCOOK
P12-2022**



1. Mise en situation

Par cette **Politique de la renommée sportive à Memramcook**, la municipalité et ses citoyens souhaitent reconnaître les accomplissements et les contributions de tous ceux et celles qui ont œuvré au fil des ans dans le domaine du sport à Memramcook.

Avec la création d'un *Mur de la renommée sportive* et des *Vitrines d'hommage*, cela permettra de rendre hommage de façon permanente à nos plus illustres athlètes, bâtisseurs et équipes, car il est important pour une communauté de valoriser les succès et les développements qui ont contribué à la façonner.

En plus d'être une forme de récréation et d'activité physique, le sport permet aussi de développer de nouvelles habiletés, de transmettre des connaissances et de socialiser. Le sport est indéniablement un aspect important de la vie communautaire. Les individus et équipes qui seront honorés seront avant tout reconnus pour leurs exploits et leur dévouement envers le sport à Memramcook ainsi que pour le sens de fierté communautaire que cela apporte.

Cette politique aidera également à clarifier les critères selon lesquels un individu ou une équipe sera reconnu ainsi que le processus de sélection qui s'ensuivra.

2. Éléments de la renommée sportive à Memramcook

La renommée sportive à Memramcook comprendra trois éléments :

1. Le *Mur de la renommée sportive de Memramcook*, composé de quatre panneaux et faisant la reconnaissance d'athlètes, de bâtisseurs et d'équipes pour les quatre niveaux d'accomplissement suivants : international, national, provincial et régional.
2. Une série de *Vitrines d'hommage* faisant la reconnaissance d'athlètes, de bâtisseurs, d'équipes ou d'événements sportifs de Memramcook de façon plus complète, et permettant l'exposition d'articles de sports, de textes et de photos.

3. Le Mur de la renommée sportive

1. Critères d'admissibilité :

- a) Doit avoir réussi certains accomplissements, tout en faisant preuve de bonne éthique professionnelle, dans une discipline sportive reconnue par le Comité du Mur de la renommée sportive de Memramcook¹;
- b) Doit être natif de Memramcook, ou avoir vécu un certain temps à Memramcook;
- c) Doit être nommé dans l'une des catégories suivantes : athlète, bâtisseur² ou équipe;

¹ En ce qui concerne la reconnaissance d'un sport, le comité se référera à la liste officielle de Sport NB, tout en se réservant le droit d'introniser des individus ou équipes ayant pratiqué d'autres disciplines ou activités.

- d) Doit avoir atteint un des niveaux de compétition suivants : régional, provincial, national ou international;
- e) Doit être inactif dans le sport en question depuis au moins deux ans (à l'exception de la catégorie « bâtisseur »).

2. Sélection des candidat.e.s :

- a) Le Comité du Mur de la renommée sportive de Memramcook sera responsable de sélectionner les candidat.e.s. annuel.le.s pour leur intronisation au mur et en fera la recommandation au conseil municipal pour approbation.
- b) Le comité sera composé de 8 personnes, y compris :
 - Six représentants de la communauté sportive de Memramcook;³
 - Un membre du conseil municipal (nommé par le maire);
 - Un membre du personnel de la municipalité (ex-officio).
- c) Le comité se rencontrera au besoin durant l'année afin d'informer le conseil municipal de leurs choix en temps et lieu en vue de la cérémonie d'intronisation annuelle.
- d) La mise en candidature pour le Mur de la renommée sportive de Memramcook sera ouverte au public et pourra se faire tout au long de l'année en envoyant à la municipalité un formulaire de nomination complété et ayant reçu le consentement de la ou les personne(s) en question. Dans le cas d'une candidature d'une personne décédée, on recommande de recevoir le consentement de la famille immédiate.
- e) Dans le cas où une nomination n'est pas retenue pour les intronisations de l'année en cours, le nom de l'individu ou de l'équipe sera automatiquement ajouté à une banque de noms afin d'être considéré dans les années à venir.
- f) Un minimum d'une femme sera intronisée annuellement, dans la mesure du possible, afin d'assurer une représentation entre hommes et femmes aussi égalitaire que possible.
- g) Un maximum de quatre nominations (individu ou équipe) seront intronisées au mur annuellement⁴.

² Un « bâtisseur » est défini dans cette politique comme étant une personne ayant contribué au développement du sport pendant une période de temps considérable, en qualité de bénévole, d'administrateur, d'entraîneur, d'officiel, etc.

³ Parmi les six représentants de la communauté, il y aura deux mandats de trois ans, deux mandats de deux ans et deux mandats d'un an, les mandats étant renouvelables le 1^{er} décembre de chaque année.

⁴ Une personne intronisée comme membre d'une équipe peut également être intronisée comme athlète ou bâtisseur, pourvu qu'il ne s'agisse pas de la même année d'intronisation. Pareillement, un individu peut être intronisé comme bâtisseur et vice versa.

3. Protocole d'intronisation :

- a) Une cérémonie d'intronisation aura lieu annuellement.
- b) Les accomplissements et contributions des athlètes, bâtisseurs et équipes sélectionnés seront soulignés dans une présentation lors de la cérémonie.
- c) Pour chaque intronisation, on inscrira sur le mur : l'année d'intronisation, le nom de l'individu ou de l'équipe, la catégorie de reconnaissance (athlète, bâtisseur ou équipe) et le sport principal pour lequel l'individu a été nommé. Dans le cas d'un bâtisseur, le sport principal sera omis.
- d) Pour chaque intronisation, une plaque sera remise à l'athlète, bâtisseur ou équipe sélectionné.

4. Vitrines d'hommage

1. Critères d'admissibilité :

- a. Mêmes critères que pour le Mur de la renommée sportive, mais peut aussi comprendre dans ce cas des événements sportifs ayant eu lieu à Memramcook.

2. Sélection des candidats :

- a. Le Comité des Vitrines d'hommage sera responsable de sélectionner les candidat.e.s, articles de sport et textes pour la collection des Vitrines d'hommage.
- b. Le Comité des Vitrines d'hommage aura la même composition que celle du Comité du Mur de la renommée sportive de Memramcook à moins que décidé autrement par le conseil municipal.
- c. Le comité se rencontrera au besoin durant l'année afin d'informer le conseil municipal de leurs choix en temps et lieu en vue de la cérémonie d'intronisation annuelle.

5. Formulaire de mise en candidature

(Voir formulaire ci-joint)

Date d'adoption par le conseil municipal : le 19 septembre 2011

Référence : P11-09-302

Révisée le : le 21 janvier 2013, le 19 janvier 2015, le 15 novembre 2022

Référence : P13-01-11, P15-01-13, P22-11-185


Monique Bourque, greffière

Formulaire de mise en candidature – Mur de la renommée sportive de Memramcook

Des athlètes et bâtisseurs individuels ainsi que des équipes sportives peuvent être nommés au Mur de la renommée sportive de Memramcook selon les critères énumérés dans la *Politique de la renommée sportive à Memramcook P12-2022*, la date limite pour les nominations étant déterminée sur une base annuelle.

Nous vous demandons de bien vouloir remplir le formulaire ci-dessous au meilleur de vos connaissances. Pour recevoir plus de renseignements ou pour envoyer une nomination, veuillez contacter :

Village de Memramcook
540, rue Centrale
Memramcook, NB
E4K 3S6
(506) 758-4078
village@memramcook.com

1. Renseignements généraux de la personne nominée (ou personne contacte dans le cas d'une équipe) :

Nom :

Année de naissance :

Lieu de naissance :

Année de décès, le cas échéant :

Lieu de décès, le cas échéant :

Années de résidence à Memramcook (de quelle année à quelle année) :

Téléphone :

Adresse :

Renseignements sur la famille (nom du/de la conjoint.e, nombre d'enfants, etc.) :

2. Renseignements sur l'individu ou l'équipe:

Veuillez cocher le niveau d'accomplissement pour lequel vous nominez cet athlète, bâtisseur ou équipe :

☐ Régional ☐ Provincial ☐ National ☐ International

- Dans le cas d'un.e athlète individuel.le ou d'une équipe :

Sport principal :

Autre(s) sport(s) :

Période de la carrière sportive (de quelle année à quelle année) :

Description de la carrière sportive :

Description des accomplissements, championnats ou prix distinctifs :

- Dans le cas d'un.e bâtisseur.se :

Projet principal :

Autre(s) projet(s) :

Période de la carrière de sportive (de quelle année à quelle année) :

Description de la contribution à la communauté :

3. Coordonnées de la personne faisant la nomination :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Adresse postale :

Les gens qui soumettent des nominations sont encouragés de les accompagner avec des documents d'appui, tels articles de journaux, photos, etc.

Je déclare par la présente, qu'au meilleur de mes connaissances, tous les renseignements ci-inclus sont véridiques.

Signature du responsable de la nomination